

Formation Autorisation d'intervention à proximité de réseaux (concepteur)

Formation AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux niveau "Encadrant". Formation pour les salariés du maître d'ouvrage ou du maître d'oeuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire aura appris la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux, ses connaissances du Guide technique, identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail, préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

Public Visé

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'oeuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins un responsable et l'ensemble des techniciens intervenant sur le terrain doivent être titulaires d'une AIPR « concepteur ».

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Compréhension du français

Parcours pédagogique

- Réglementation et norme
- Les procédures DT-DICT / Document réglementaires
- Fonctionnement du guichet unique
- Etude de l'organisation du chantier
- Les procédures de prévention en amont du chantier
- Cartographie et marquage-piquetage
- Analyse des risques
- Situation exceptionnelle
- Reconnaissance des matériels en lien avec les travaux
- La règle des 4A (arrêter les engins de chantier, avertir les secours, aménager un périmètre de protection, accueillir les secours)

Objectifs pédagogiques

Obtenir sa certification AIPR

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues.

Qualification Intervenant(e)(s)

Chaque intervenant a suivi une formation adaptée et a une expérience professionnelle appropriée.

SECURIT UP - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 11954 69

Méthodes et modalités d'évaluation

Les questions QCM susceptibles d'être posées à l'examen font partie d'un ensemble de 178 questions élaborés par un comité de pilotage national réunissant toutes les parties prenantes, et auxquelles sont associées des illustrations.

Le QCM concepteur comprend 40 questions et se déroule pendant 1 heure maximum. Pour valider l'examen, il faut obtenir une note de 48/80

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, une personne référente est disponible pour répondre à vos questions sur contact@securitup.fr ou au 04 78 90 10 71

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 3 à 6 Personnes



Contactez-nous !

Bastien ROGER
Directeur de la formation

Tél. : 04.78.90.10.71
Mail : contact@securitup.fr